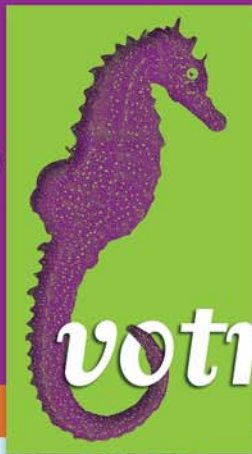


mèze



n°20
Novembre 2007

votre journal

Bulletin municipal d'information

au
Thau
bus



Navette gratuite
de la Ville de Mèze

Roulez collectif !



Mèze
une

nature méditerranéenne

AuThaubus, roulez collectif ! p 3

Environnement p 4-5

La ville en mouvement p 6-7

Jeunesse p 8-9

Brèves p 10

L'exploit de Babouche - Viticulture p 11

État civil – Tribune libre p 12

Saint-Louis 2007 - Agenda p 13

Une image, une histoire p 14

Retour sur l'été p 15

Culture p 16



Le mot du maire

La saison estivale est derrière nous. Cette année encore, les festivités ont rencontré un immense succès populaire auprès des Mèzoises, des Mézois et des vacanciers. Le festival de Thau, la fête de Mèze, les multiples rendez-vous sportifs, la fête du patrimoine, la fête de l'huître, la fête du port, la Saint-Pierre, les sorties du Bœuf et du Chevalet, les expositions, la troisième édition du Rétro Thau et bien d'autres manifestations encore, ont rythmé notre été.

La rentrée des classes s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Cette année scolaire, il faut le noter, est placée sous le signe de la stabilité du nombre d'élèves dans les écoles maternelles et élémentaires de Mèze.

Au sommaire de Mèze votre journal, nous revenons, bien évidemment sur l'événement qui a marqué l'été : l'inauguration, le 13 juillet, des nouveaux aménagements de l'Esplanade. Les Mèzoises et les Mézois ont répondu en masse à ce rendez-vous convivial et festif qui ouvre un nouveau chapitre de la vie locale. Il est également question de l'AuThaubus, le service de transport urbain gratuit lancé par la Municipalité le 11 juillet dernier. 2000 usagers l'ont déjà emprunté durant cette phase d'essai destinée à améliorer le service.

Dans ce bulletin, nous évoquons également deux actions d'envergure menées dans le cadre intercommunal.

La Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau réalise actuellement, au Sesquier et sur le Pallas, d'importants travaux pour prévenir et limiter les risques d'inondation.

De son côté, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau place la lagune sous haute surveillance. Il met en place un dispositif de contrôle des différentes sources de pollution sur la totalité du bassin versant de Thau. Ce projet, baptisé OMEGA THAU permettra une gestion préventive du plan d'eau.

Enfin, avec ce bulletin, nous avons le plaisir de vous faire parvenir le programme complet de la nouvelle saison culturelle dont nous devons l'illustration à l'artiste François Bouët.

Bonne lecture à tous !

Le maire de Mèze

MAIRIE, PLACE ARISTIDE BRIAND — BP 28 — 34140 MÈZE
Tél. : 04 67 18 30 30

Mail : dgsmairie.meze@wanadoo.fr

Web : www.ville-meze.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : HENRY FRICOU

RÉDACTEUR EN CHEF : FRANCK BILLETON

COMITÉ DE RÉDACTION : ÉDITH FORESTIER, ARLETTE FOUMAS,

MIREILLE LOURDOU (CONSEILLÈRES MUNICIPALES)

RÉDACTION : FRANCK BILLETON, LISBETH SAUMADE

PHOTOS : SERVICE COMMUNICATION

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : LISBETH SAUMADE

CONCEPTION, RÉALISATION MAQUETTE : BIOTOPE — BÉATRICE GARNIER,

FRÉDÉRIC PRUNEAU

IMPRESSION : SOULIÉ IMPRIMEUR

NOVEMBRE 2007



Distribué avec votre bulletin municipal, le programme de la saison culturelle 2007-2008.

AuThaubus Roulez collectif !



L'AuThaubus, service gratuit de transport urbain lancé en juillet dernier par la Municipalité, a reçu un accueil chaleureux de la part de très nombreux Mézois et vacanciers qui ont vite compris tout l'intérêt économique, écologique et pratique de rouler collectif.



Après un peu plus de trois mois de fonctionnement, la navette a déjà ses adeptes, tout particulièrement les jours de marché. Près de 2000 passagers l'ont utilisé durant cette phase d'essai qui sera mise à profit pour améliorer le service.

Des améliorations à l'étude

L'AuThaubus circule tous les jours sauf le lundi et le dimanche après-midi. Il assure la desserte des quartiers périphériques en passant par le centre-ville, la Poste, le port, la Plagette, le parking du Tambourin, l'Esplanade... Au total, le circuit comprend vingt arrêts. La navette effectue une rotation tous les trois quarts d'heure à raison de sept passages quotidiens. C'est justement sur ce dernier point qu'une amélioration rapide pourrait être faite. L'AuThaubus est visiblement en mesure d'augmenter sa cadence et de boucler son circuit en seulement une demi-heure, ce qui permettra aux usagers de raccourcir sensiblement la durée de leurs trajets.

La mise en place de l'AuThaubus participe à la dynamisation du centre ancien entreprise par la Municipalité.

Avec l'aménagement de l'Esplanade et du boulevard du Port, la réorganisation de la circulation et du stationnement à proximité immédiate des commerces, la création de la zone bleue, l'extension du parking du château de Girard... ce nouveau service s'inscrit dans une démarche globale qui vise à rendre tout le cœur de ville plus agréable et plus attractif pour les Mézois comme pour les visiteurs.

En optant pour la mise en œuvre d'un service gratuit, la Ville de Mèze réalise un effort important pour susciter l'usage des transports en commun. Au-delà de l'aspect pratique et économique pour les usagers, l'AuThaubus contribue au désengorgement des voitures en ville, participant en cela à la lutte contre la pollution automobile, il favorise les connexions entre les différents quartiers d'habitations de Mèze et les principaux pôles d'activités commerciales, sportives, culturelles ou de loisirs...



Esplanade	09h00	09h45	10h30	12h00	14h30	15h15	18h00
Centre Marianne	09h04	09h49	10h34	12h04	14h34	15h19	18h04
Clemenceau	09h06	09h51	10h36	12h06	14h36	15h21	18h06
Cheval Blanc	09h08	09h53	10h38	12h08	14h38	15h23	18h08
Coquillou	09h10	09h55	10h40	12h10	14h40	15h25	18h10
Le Corail	09h12	09h57	10h42	12h12	14h42	15h27	18h12
Chemin du Ceinturon	09h14	09h59	10h44	12h14	14h44	15h29	18h14
Chemin de Romany	09h16	10h01	10h46	12h16	14h46	15h31	18h16
Adrien Bernard	09h18	10h03	10h48	12h18	14h48	15h33	18h18
Ernest Massol	09h20	10h05	10h50	12h20	14h50	15h35	18h20
Cimetière	09h22	10h07	10h52	12h22	14h52	15h37	18h22
Jules Verne	09h24	10h09	10h54	12h24	14h54	15h39	18h24
Clos du Moulin	09h26	10h11	10h56	12h26	14h56	15h41	18h26
Cave Coopérative	09h28	10h13	10h58	12h28	14h58	15h43	18h28
Poste	09h30	10h15	11h00	12h30	15h00	15h45	18h30
L'Enclos	09h32	10h17	11h02	12h32	15h02	15h47	18h32
Port	09h34	10h19	11h04	12h34	15h04	15h49	18h34
Plagette	09h36	10h21	11h06	12h36	15h06	15h51	18h36
Tambourin	09h38	10h23	11h08	12h38	15h08	15h53	18h38
Av. de Montpellier	09h40	10h25	11h10	12h40	15h10	15h55	18h40

Sauf les mercredis et samedis en période scolaire :
départ de la tournée à 11h15 (Esplanade)

L'AuThaubus circule tous les jours sauf le dimanche après-midi et le lundi.

STATIONNEMENT MINUTE SUR L'ESPLANADE



Le feu rouge s'allume : la durée limite de stationnement est dépassée.

POUR ASSURER PERMETTRE AUX AUTOMOBILISTES D'EFFECTUER UNE COURSE RAPIDE DANS LE CENTRE-VILLE DE MÈZE, DEUX AIRES DE STATIONNEMENT GRATUIT LIMITÉ À 15 MINUTES ONT ÉTÉ CRÉÉES SUR L'ESPLANADE. UNE EST SITUÉE RUE GARIBALDI, L'AUTRE RUE SADI CARNOT, PRÈS DES HALLES. CONTRAIREMENT À LA ZONE BLEUE GRATUITE (LIMITÉE À 1h30), CES EMPLACEMENTS NE NÉCESSITENT PAS L'UTILISATION D'UN DISQUE DE STATIONNEMENT. IL SUFFIT DE SE GARER DEVANT L'UNE DES BORNES GRISES INSTALLÉES SUR CES AIRES. LE MINUTEUR SE DÉCLENCHE AUTOMATIQUEMENT À L'ARRIVÉE DU VÉHICULE. AU BOUT DE 15 MINUTES, UNE LUMIÈRE ROUGE INDIQUE LE DÉPASSEMENT DE LA DURÉE DE STATIONNEMENT AUTORISÉE. LA POLICE MUNICIPALE EST ALORS AMENÉE À VERBALISER LES CONTREVENANTS.

ENVIRONNEMENT

OMÉGA THAU

Le bassin de Thau sous haute surveillance.

La réglementation européenne en matière de qualité des eaux de baignade et sur les sites d'élevage de coquillages est de plus en plus exigeante. Au-delà des analyses bactériologiques actuellement pratiquées, les nouvelles normes prendront bientôt en compte la capacité des pouvoirs publics à mettre en place des outils de surveillance et de gestion préventive des plans d'eau.

Création d'un outil d'alerte des pollutions

C'est dans ce contexte réglementaire strict que le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) a lancé le programme de recherche et développement baptisé OMEGA THAU.



Un suivi des effluents sur l'ensemble du bassin versant de la lagune de Thau.



OMÉGA THAU : un outil de gestion préventive des pollutions utile pour les professionnels de la conchyliculture...

Il s'agit d'élaborer un système d'avertissement précoce des risques de contamination permettant une gestion préventive des crises comme la sauvegarde des coquillages ou la fermeture des plages. Pour créer un modèle fiable le SMBT doit, dans un premier temps, localiser les sources de pollutions microbiologiques et mener une série de mesures à l'échelle de tout le bassin versant de la lagune de Thau. Cette phase durera un an pour connaître précisément les apports à la lagune, en particulier lorsqu'il pleut.

Premier test du dispositif

Ce dispositif a pu être testé sur le terrain pour la première fois, mi-septembre à l'occasion d'un épisode orageux. En cas d'alerte de fortes précipitations confirmée par Météo France, une équipe d'une trentaine de personnes intervient sur l'ensemble du bassin versant pour rassembler une multitude de données : mesures de pluviométrie, de débit, analyse des eaux dans les ruisseaux, les sorties de stations de lagunage, contrôles sur les exutoires divers et variés, analyses des eaux de la lagune avec une batterie de sondes fixes et de sondes mobiles embarquées sur des bateaux de l'IFREMER, prélèvements de coquillages...

Peu de déversement sur la commune de Mèze

A titre d'essai, une première campagne de mesures dans le cadre de l'élaboration d'OMÉGA THAU a permis d'estimer des volumes d'effluents déversés dans la lagune. Au cours d'un orage relativement important qui a éclaté dans la soirée du 17 septembre sur le bassin de Thau, le dispositif a mesuré un apport de 13 800 m³ (le volume de 300 piscines domestiques) dans le bassin. 10 000 m³ pour la seule commune de Sète, 300 m³ pour Mèze et 3 500 m³ repartis entre les autres communes littorales du bassin.

La conception et la mise en œuvre d'OMÉGA THAU est le fruit d'un large partenariat technique, scientifique, professionnel et financier coordonné par le SMBT. Budget global du dispositif : 1,3 million d'euros répartis sur quatre ans. Finalisation de l'outil d'alerte : début 2010.



Photo Thomas Menut (Gobie Tote).

... et bénéfique pour la préservation du milieu naturel de la lagune.

Contact

Syndicat Mixte du Bassin de Thau
B.P. 18 - 34540 Balaruc-les-Bains
Tél. : 04 67 74 61 60

Prévention contre les inondations

Travaux au Sesquier et sur le Pallas.

La Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau (CCNBT) a lancé un programme d'aménagements destinés à améliorer la protection des sites potentiellement vulnérables aux risques d'inondations. Durant l'été 2007, trois chantiers ont débuté sur le lac du Sesquier, sur l'ancienne voie ferrée ainsi que sur le chemin des Tourtoulères.

Création d'une station de pompage près du lac du Sesquier

Le lac du Sesquier est un site sensible en cas de très fortes précipitations. Pour prévenir et limiter fortement les risques d'inondation, une station de pompage, associée à la mise en place de seuils, a été implantée au sud du plan d'eau. Deux pompes électriques d'une capacité de 1250 litres/seconde ont été installées. Les eaux seront rejetées dans le fossé longeant le chemin du Ceinturon, lui-même renforcé pour supporter le débit. Cette installation fonctionnera de façon préventive. En cas d'alerte météo, le niveau du Sesquier sera abaissé afin de ménager une capacité de stockage lors d'événements pluvieux. Une gestion automatisée de l'installation sera possible. Elle sera raccordée à un système de télésurveillance.

Suppression de l'ancienne voie ferrée

L'ancienne voie ferrée, propriété du conseil général de l'Hérault constituait un remblai de plusieurs mètres de haut barrant la vallée du Pallas et du Sesquier. Elle faisait office de véritable barrage empêchant l'écoulement des eaux de ruissellement vers l'étang. Une partie de ce remblai a été supprimé pour revenir au niveau naturel de la zone et ainsi améliorer fortement les conditions d'évacuation de l'eau. Ce chantier de terrassement a nécessité l'extraction de 5000 m³ de matériaux et la réalisation de trois ouvrages d'art sur le Pallas, le Sesquier et le fossé des Tourtoulères. Les réseaux pluviaux ont également été renforcés. Les aménagements ont été réalisés en tenant compte du projet de création d'une piste cyclable empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée.

Des travaux de débroussaillage

Le fossé longeant le chemin des Tourtoulères a été nettoyé en juillet, avec un débroussaillage sélectif et la suppression des embâcles faisant obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crues. Le tronçon concerné va de la RD 613 jusqu'à l'étang de Thau. Le montant global de ces travaux s'élève à 583 000 euros. Financements : Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau, conseil général de l'Hérault, région Languedoc-Roussillon.



Travaux de terrassement sur le tracé de l'ancienne voie ferrée.



Travaux d'installation des pompes au Sesquier.

L'ensemble de ces aménagements permettra de prévenir et de gérer avec une efficacité accrue les caprices du climat méditerranéen. Ces travaux devraient en outre rendre possible la requalification des certaines zones de Mèze actuellement classées inondables.

UNE SECONDE TRANCHE LANCÉE EN 2008

APRÈS PRÉSENTATION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION PRÉFECTORALE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU, LA CCNBT LANCERA LA SECONDE TRANCHE DE SON PROGRAMME D'INTERVENTION CONTRE LES INONDATIONS. CELLE-CI COMPRENDRA LA CRÉATION DE BASSINS DE RÉTENTION SUR LE COURS DU PALLAS EN AMONT DE L'A9 ET DES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RENFORCEMENT DES DIGUES, AINSI QUE LA RÉALISATION DE FOSSÉS ET D'AUTRES BASSINS DE RÉTENTION AUTOUR DU SITE DU SESQUIER.

Débroussaillage des berges du Pallas.





La ville en mouvement

Le trafic automobile toujours plus intense et la fréquence des convois exceptionnels sur la RD 613 qui bloquent régulièrement la circulation ont amené le maire de Mèze à interpeller le préfet de l'Hérault. Dans un courrier daté du 30 août, le premier magistrat de la Ville a une nouvelle fois insisté sur les nuisances et les dangers que représente cette voie à grande circulation pour les villages traversés. Il a rappelé au préfet les réunions et les motions qui se sont succédé depuis 2002 pour demander la réalisation d'une déviation de Mèze et d'une liaison A 75-A 9 entre Sète et Pézenas. Insistant sur «

Acquisition des chais Bessière



En 2005, le maire de Mèze et les représentants des Consorts Bessière ont signé une promesse de vente pour un montant de 1,5 million d'euros portant sur l'acquisition, par la Municipalité, des anciens chais et du terrain

attenant sur le quai Augustin Descournut. Toutes les conditions sont réunies pour effectuer la levée d'option de la promesse de vente et permettre au maire de signer l'acte d'acquisition dans le courant du mois de novembre 2007.

Travaux

La Municipalité poursuit avec un rythme soutenu l'amélioration et la rénovation des voiries de Mèze. Une série de travaux d'entretien est programmée pour l'automne 2007.

Rue Bories, le remplacement de la conduite principale et des anciens branchements en plomb d'eau potable a été réalisé à la fin de l'été. Un enrobé provisoire a été posé à la suite de ce chantier. Au début des vacances de Toussaint, seront lancés les travaux de réfection définitive de la chaussée sur l'ensemble de la rue Bories, entre l'école Clemenceau et l'avenue de Montpellier. Des passages piétons sécurisés seront réalisés sur toute la rue et l'enrobé définitif sera posé. Durée estimée des travaux : 3 semaines. Au cours du mois de novembre de nouveaux enrobés seront posés sur les chaussées du Lotissement Les Horts, la rue des Ecoles, la rue Ferdinand Fabre, la rue Paul Delbes, le Chemin de Laval et le Chemin de l'Etang.

Un projet d'aménagement du Chemin des Costes est programmé pour 2008. Il comprend la réalisation d'une chaussée à deux voies de circulation élargie à 5,5 m avec un parking longitudinal, une piste cyclable, des plantations et l'installation de l'éclairage public.

Trafic sur la RD 613 : le maire de Mèze interpelle le préfet



Des convois exceptionnels de plus en plus fréquents et de plus en plus gênants.

l'urgence d'agir », le maire de Mèze compte être rapidement informé de la position des services de l'État sur ce projet. En ce qui concerne la question des convois exceptionnels importants, il a demandé au préfet de n'autoriser leur circulation que la nuit.

Enfin, le maire de Mèze a tenu à exprimer toute sa solidarité et son soutien aux habitants et au maire de Montagnac qui ont manifesté, le 13 septembre dernier, pour que la déviation de la RD 613 soit réalisée le plus tôt possible. A ce jour, la Ville de Mèze n'a reçu aucune réponse de la part du préfet. Le maire a donc pris la décision de faire voter, par le conseil municipal, l'interdiction aux convois de catégorie 3 (plus de 25 mètres ou plus de 72 tonnes) de traverser la Commune dans la journée. En concertation avec leurs homologues de la Ville de Montagnac, les membres du conseil municipal sont prêts à mener une action commune et, si nécessaire, à bloquer la circulation sur cet axe.

CRÉATION D'UN « VILLAGE DES ASSOCIATIONS »



UNE NOUVELLE VIE EST PROMISE AUX GÎTES DE L'ANCIEN CAMPOTEL, SUR LES RIVES DU LAC DU SESQUIER. LA VILLE DE MÈZE EST EN TRAIN D'Y AMÉNAGER LE FUTUR « VILLAGE DES ASSOCIATIONS ».

D'IMPORTANTES TRAVAUX SONT RÉALISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE

COMMUNES DU NORD DU BASSIN DE THAU POUR PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATIONS SUR CETTE ZONE. DANS UN PREMIER TEMPS, LA MUNICIPALITÉ A ENTREPRIS LA RESTAURATION DES GÎTES AFIN QU'ILS PUISSENT ACCUEILLIR PLUSIEURS ASSOCIATIONS MÉZOISES.

Dès le mois de novembre, seront lancés les travaux de réalisation des réseaux pluviaux et Télécom, ainsi que d'élargissement de la chaussée.

Rue des Horts, la pose du nouveau revêtement sur la chaussée par les services municipaux et l'installation de l'éclairage public ont été retardées par EDF qui doit intervenir fin octobre. Les travaux seront réalisés courant novembre.

Un parking et une voie piétonnière seront réalisés sur la place du Pavois de Mésua.

Par ailleurs, les liaisons des pistes cyclables entre le centre commercial et le gymnase de la Poste seront tracées.

Enfin, le marquage de la piste d'athlétisme autour du terrain de tambourin sera réalisé et un vestiaire sera aménagé.

Mèze fête sa nouvelle esplanade

Le 13 juillet en fin d'après-midi, une foule compacte et joyeuse s'est rassemblée pour l'inauguration officielle et festive de la nouvelle esplanade.

Le succès populaire de cette inauguration et l'empressement du public autour du maire au moment de la coupure du ruban montrent à quel point l'événement était attendu à Mèze.

L'aménagement de l'esplanade illustre parfaitement la volonté de la municipalité de faire évoluer Mèze harmonieusement, sans lui faire perdre son âme. Il s'intègre dans une démarche globale visant à donner un nouvel élan au cœur de ville et à offrir aux habitants la qualité de vie à laquelle ils aspirent dans leur cité.



L'objectif était de redonner vie à cet espace, le rendre agréable, accueillant, convivial et attractif, de le restituer aux piétons, de faire en sorte que les Mézoises et les Mézois se réapproprient leur Esplanade. Il s'agissait, enfin, de créer une véritable unité de lieu, une artère de vie, entre le parc du château de Girard, l'Esplanade,



Les Mézois sont venus en masse participer à l'inauguration de leur nouvelle Esplanade.

les halles, la place Aristide Briand, le boulevard du Port et le port. C'est maintenant chose faite avec la fin du chantier du boulevard du Port.

Aussitôt après la fin des travaux, l'esplanade a repris ses bonnes vieilles habitudes : les terrasses des cafés peuvent s'étaler à l'ombre des platanes, les passants prennent le temps de flâner sur les bancs, les enfants ont conquis un nouveau terrain de jeux spacieux et sécurisé, le marché peut s'étendre confortablement.

Tout en se modernisant, l'Esplanade retrouve, pour les Mézoises et les Mézois qui l'ont connue avant les années 70, son ambiance du temps où chacun aimait s'y promener, y prendre le pouls de la vie locale sans se soucier des automobiles, refaire le monde...

L'embrassement des halles.



Les aménagements de l'Esplanade ont inspiré un petit poème à Raymonde Vidal, une Mézoise de 88 ans :

Notre Esplanade



*Dame Esplanade est revenue
Elle était dans les oubliettes
Mais enfin on est parvenu
À lui donner un air de fête
Car, vêtue de nouveaux atours
Elle nous paraît bien plus coquette
Depuis quelques temps agressés
Par les voitures polluantes
On va pouvoir déambuler
D'une façon plus rassurante
Sous ces platanes centenaires
Les réminiscences vont surgir
Car, grands-pères ou grands-mères
Ont leurs coffrets de souvenirs
Ils évoqueront l'Esplanade
Assis, tranquilles sur les bancs
Et parleront des cavalcades
Que l'ont fait au bon vieux temps*

*On promenait « Moto, dabalo »
En famille, avec les enfants
Quelquefois une galéjade
Nous faisait rire bruyamment
Quand venait la fête locale
Sur le kiosque on chantait
On se souvient de Bonneville
Qu'est ce qu'il nous faisait régaler
Alain Fournier, Marcel Réval
Que de jolis airs d'opérettes
Sans être trop rétrogrades
Délaissez la télévision
Venez retrouver l'Esplanade
Ça vous fera une évasion*



Les 100 ans des halles

L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE ESPLANADE, LE 13 JUILLET, S'EST ACCOMPAGNÉE DE LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE LA CONSTRUCTION DES HALLES. LES HABITANTS DE MÈZE, TOUT COMME LES HABITUÉS DU MARCHÉ SONT PARTICULIÈREMENT ATTACHÉS À CE BÂTIMENT DE STYLE BALTARD DONT LA RÉALISATION EN 1907 EST À METTRE À L'ACTIF DE NOMBREUX ARTISANS MÉZOIS. LA VILLE QUI SE DOIT D'ASSURER UN BEL AVENIR À CET ÉLÉMENT MAJEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE A ENTREPRIS, AU DÉBUT DE L'ÉTÉ, UNE SÉRIE DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT. POUR MARQUER LEUR CENTIÈME ANNIVERSAIRE UN FEU D'ARTIFICE A ÉTÉ TIRÉ DEPUIS L'ÉDIFICE.

JEUNESSE

Rentrée des classes sans accroc



Le maire et son adjoint aux affaires scolaires effectuent la tournée des établissements pour la rentrée des classes; ici avec Pierre Cazenove (au centre), nouveau directeur de l'école Clemenceau.

J

Joie de retrouver les copains et les copines dans les écoles élémentaires, larmes dans les petites sections des maternelles, parents fébriles, instituteurs accueillants et rassurants... un classique du genre. La rentrée des classes dans les écoles de Mèze s'est déroulée sans problème, comme ont pu le constater le maire, et son adjoint aux affaires scolaires, à l'occasion de leur traditionnelle tournée des établissements.

Le nouveau groupe scolaire Jules Verne qui fonctionne à plein régime depuis un an est maintenant bien rodé. Un nouveau directeur, Pierre Cazenove, a pris ses fonctions cette année à l'école Clemenceau. Il remplace, à ce poste, Jean Duffet. Les écoles maternelles sont dotées de nouveaux jeux de cours.

Du côté des effectifs, la rentrée 2007 est placée sous le signe de la stabilité par rapport à l'année dernière avec 986 élèves et une quarantaine d'enseignants sur l'ensemble des écoles.

L'école Jules Verne sous vidéosurveillance



A

u cours de l'année passée, le groupe scolaire Jules Verne a subi plusieurs effractions avec vols et dégradations. Pour éviter que de tels actes se reproduisent, la Ville de Mèze a décidé d'installer, dès la rentrée 2007, un système de vidéosurveillance couvrant l'ensemble de l'établissement.

Trois caméras dôme ayant un rayon d'action de 360° sont positionnées devant l'entrée et dans la cours de l'école. Ces caméras sont connectées à un réseau de dix radars détecteurs de mouvements et s'orientent automatiquement vers les éventuels intrus. De plus, deux caméras fixes scrutent toute la partie nord du bâtiment. Cette installation est d'ores et déjà opérationnelle.

Le système d'enregistrement des images de surveillance est activé en dehors des heures de cours.

La rentrée de « Caracole »

L

e ramassage scolaire à pied ou à vélo mis en place l'an passé par un collectif de parents d'élèves dynamiques, roule toujours. Pour se rendre au groupe scolaire Jules Verne, une dizaine d'enfants emprunte tous les jours les pistes cyclables depuis le chemin du Romany, à 8h10 exactement, jusqu'à l'école. Ces trajets allers-retours encadrés par quatre adultes au minimum sont bien rodés. Les élèves sont toujours à l'heure.

En revanche, l'accompagnement à pied pour se rendre à l'Hélianthe depuis le centre-ville et la résidence Frédéric Mistral est plus difficile à mettre en place faute de parents disponibles pour accompagner les enfants. C'est pourquoi, les bénévoles de « Caracole » lancent un appel à toute personne, parent ou grand parent, susceptible de les aider dans leur démarche écologique et citoyenne.



Le peloton de Caracole.

Contact

Valérie Dumont

Tél. : 04 67 24 99 59 - caracole@free.fr

Une classe « Aéronautique » au collège de Mèze

Déjà en 2001, les élèves du collège Jean Jaurès de Mèze avaient la possibilité de s'initier à l'aéronautique en marge de leurs cours. Depuis deux ans, cette activité a pris une ampleur particulière. Les élèves de 4^e peuvent désormais choisir l'option « Aéronautique » dans leur cursus scolaire. Ils sont regroupés dans une même classe (la 4^e D) animée par Laurent Mallet, leur professeur principal, professeur de musique, mais aussi pilote titulaire du certificat d'aptitude à enseigner l'aéronautique.

Au sein de l'établissement, les jeunes bénéficient, deux heures par semaine, de cours de découverte des bases : fonctionnement d'un avion, pilotage, navigation, simulateurs de vol... Ils participent également chaque semaine à un atelier « multimédia vidéo et aéronautique ».

Une semaine par trimestre, l'aéronautique devient le support pédagogique de l'ensemble des matières.

Passage du Brevet d'Initiation Aéronautique

Les élèves qui le souhaitent peuvent aussi recevoir une formation spécifique pour se présenter à l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et celui des Transports. Au cours de cette formation, les élèves effectuent deux vols à l'aéroclub de Nizas-Pézenas avec un instructeur. Les titulaires du BIA peuvent ensuite poursuivre vers le brevet de base de pilote d'avion ou de planeur.

Depuis 2002, une cinquantaine d'élèves du collège de Mèze ont obtenu le BIA. Près d'un tiers a passé le brevet de pilote.

Au-delà des vocations suscitées, l'aéronautique s'avère être un excellent support pédagogique. Il est stimulant pour les adolescents, il donne du sens à l'apprentissage des différentes matières, il permet, enfin, de développer la maturité, le sens des responsabilités et de l'autonomie.



Formation pratique à l'aéroclub de Nizas-Pézenas.



Cours de voile et sorties nature pour connaître l'étang de Thau sous tous ses aspects.

Durant la première année, plus de 300 élèves ont participé aux animations voile et environnement de B.A. BA'Thau. Ils seront près de 400 au cours de l'année scolaire 2007/2008. Entre-temps, 34 enfants ont participé à 8 séances de natation et ont obtenu leur brevet.

De plus en plus d'enseignants et de parents d'élèves sont séduits par cette action pédagogique encouragée par l'Éducation Nationale. À partir de la rentrée 2008, B.A. BA'Thau devrait être étendu aux classes du collège de Mèze. Cette initiative unique dans la région est portée financièrement par la Ville de Mèze avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon.

Voile - Environnement à l'école

400 élèves apprennent leur BA BA'Thau

Avoir une bonne maîtrise de la natation, s'initier à la voile, découvrir les richesses naturelles de l'étang de Thau, tout cela dans le cadre scolaire : ce sont les fondements du projet BA BA'Thau lancé l'an dernier par la Ville de Mèze, en partenariat avec le Yacht Club de Mèze et l'ARDAM.

Apprendre à évoluer sur l'étang, connaître sa faune, sa flore, prendre conscience de sa fragilité... c'est aussi apprendre à l'aimer, à le respecter et à le protéger.

Pour la seconde année, tous les élèves des écoles élémentaires de Mèze, y compris la Calendreta, du CE2 au CM2, bénéficient d'animations spécifiques. Ils participent à des séances de découverte du milieu naturel de Thau et de sensibilisation à l'environnement produites par les animateurs de l'ARDAM, des Galapians et de l'ADENAS, ainsi qu'à des cours de voile et de natation donnés par le Yacht Club de Mèze.

Contact

Yacht Club de Mèze

Tél. : 04 67 43 59 51 - contact@ycmeze.com - www.ycmeze.com

Ardam

Tél. : 04 67 51 00 53 - contact@ardam.fr - www.ardam.fr

Brèves

Regroupement du service des sports et du service jeunesse

Après 34 ans de service en tant qu'employé municipal, Gilbert



Gilbert Poujade.



Philippe Poujol.

Poujade prend sa retraite alors qu'il occupait le poste de responsable du service des sports et des associations de la Ville. Son remplacement s'accompagne d'une restructuration des services. Jusqu'alors directeur du service jeunesse, Philippe Poujol va désormais chapeauter la nouvelle direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

Les Mézois invités sur l'Aubrac



Le comité de jumelage Mèze/Naucelle a organisé, fin juin, une journée typiquement aveyronnaise. Près de 120 Mézois et Naucellois ont assisté à la fabrication du fromage de Laguiole dans un buron et ont visité une des prestigieuses coutelleries de la région. Une large place a bien sûr été réservée à la dégustation de produits du terroir comme l'incontournable aligot. Ces moments conviviaux resserrent les liens entre les deux communes qui organisent, tout au long de l'année, des sorties découvertes mais aussi des rencontres entre clubs sportifs.

Comité de jumelage Mèze - Naucelle : Serge Défend 4bis, rue de la Raze - Tél. : 04 67 43 88 81

Social

L'association OREA (Orientation Réinsertion Économique Accompagnement) qui vient d'ouvrir une antenne à Mèze poursuit ses chantiers d'insertion sur la commune et encadre, depuis la mi-septembre, une douzaine de demandeurs d'emploi. Ces derniers seront présentés le 30 juin au CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) en tant qu'ouvriers en travaux paysagers. Tout au long de l'année, à raison de 35h par semaine, ils travailleront ensemble à l'aménagement paysager du parc du Sesquier. Au programme : nettoyage du lac, pose d'agrès, réalisation de murets et aménagement de la circulation piétonne.



Les agrès du parcours sportif du Sesquier réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion.

OREA (et ACCES) : 11, rue Pierre-Auguste Massaloup
34140 Mèze - Tél. : 04 67 43 22 98

Service de médiation familiale



Le CCAS de Mèze propose tous les mercredis après midi, sur rendez vous, un accueil de médiation familiale. Martine Mörch, médiatrice de l'association « Ecole des parents et des éducateurs » de l'Hérault reçoit, en toute confidentialité, les personnes qui veulent faire évoluer un conflit familial en cas de séparation, recomposition familiale difficile, succession...

Le médiateur familial est un tiers indépendant du système judiciaire. L'entretien de médiation a un coût fixé en fonction des revenus des personnes (à partir de 5 euros).

Médiation familiale : le mercredi de 12h à 19h sur rendez-vous au SARF « Les petits Thau » Rés. Les courriers du printemps
Tél. : 04 67 03 43 58

Le Taurus a accueilli l'équipe universitaire de rugby de Cambridge

L'équipe de rugby de l'Université de Cambridge a participé au tournoi international amateur organisé en marge de la Coupe du Monde de rugby. Les joueurs et le staff ont choisi de s'installer à Mèze, sur les rives de Thau. Pendant toute la durée de la compétition, le groupe d'une quarantaine de personnes a été hébergé au centre du Taurus.

Entre deux matchs, les jeunes rugbymen britanniques, ont profité activement de leur temps libre, en découvrant la lagune de Thau et en s'adonnant aux joies de la glisse en planche à voile ou en catamaran avec l'école de voile de Mèze.

Visiblement séduite par l'accueil mézois, l'Université de Cambridge a décidé d'envoyer son équipe de rugby féminine au Taurus, en janvier 2008.



L'équipe universitaire de rugby de Cambridge.

Expédition polaire



L'exploit de Babouche

Pari réussi ! A bord de Babouche, son petit catamaran jaune capable de naviguer sur la glace, Sébastien Roubinet (photo) et son équipe ont réalisé un véritable exploit. Ils sont les premiers navigateurs à avoir franchi le passage du Nord-Ouest à la voile pure.



Babouche s'est frayé un chemin entre banquise et continent.

Parti au mois de mai d'Anchorage (Alaska), sur la côte pacifique, Babouche a rejoint, le 9 septembre, le village d'Upernavik au Groenland en passant par le nord du Canada. Un périple de 4 800 milles nautiques (8 889 km) durant lequel le catamaran a dû se frayer un chemin entre banquise, blocs de glace et continent. Le long des côtes de l'Alaska et du Canada, Babouche et son équipage ont effectué de nombreuses rencontres. Ils ont recueilli auprès des populations vivant dans ces régions arctiques, des témoignages édifiants sur les conséquences visibles des changements climatiques. Il faut rappeler qu'une partie de la préparation de cette expédition s'est effectuée sur l'étang de Thau et que Babouche a choisi Mèze comme port d'attache avant son départ pour le Canada. Ce projet a reçu le soutien de la Ville de Mèze. Babouche sera l'une des vedettes du prochain salon nautique de Paris, du 1^{er} au 9 septembre.

Le récit complet de l'aventure
sur le site de Babouche :
www.babouche-expe.eu



Didier Gomez,
vice-président
de la coopérative de
Pomérols, Castelnau-
de-Guers et Mèze.

Viticulture : Quand passion rime avec raison

Dans cette période difficile pour la viticulture, les professionnels Mézois viennent de tourner une page de leur histoire.

218 des coopérateurs de Mèze, soucieux de la rentabilité de leur profession, ont décidé de fusionner avec la cave coopérative de Pomérols. Une cave située à seulement 12 km de Mèze, très bien équipée et réputée pour ses vins blancs. En contrepartie, l'établissement, soumis à un cahier des charges strict, aux normes

de traçabilité, qualité ISO 9001 et AFNOR, contrôle le vignoble des coopérateurs avec un suivi parcellaire, c'est-à-dire une surveillance de l'état sanitaire de la vigne et vérifie sa tenue, son palissage, sa surface foliaire, etc. Des exigences auxquelles répondent les viticulteurs mézois qui cultivent leurs parcelles avec une rigueur exemplaire et un réel effort vers la qualité. La coopérative, c'est, pour les viticulteurs, une démarche de solidarité humaine liée par l'amour de la vigne, mais aussi la recherche permanente de la performance et de la rentabilité afin de faire face à un marché de plus en plus concurrentiel.

Pour sauvegarder leur métier, les vigneron mézois ont su être réactifs au bon moment. Aujourd'hui ils ont des projets « plein les cuves », comme celui d'ouvrir un caveau de vente et de dégustation sur la commune.

Pour 2007, Didier Gomez, vice-président de la coopérative de Pomérols, Castelnau-de-Guers et Mèze, la récolte s'annonce correcte. « On sort de 2 ans de sécheresse et les pluies des mois de mai et juin ont été les bienvenues. Nous n'avons pas été touchés par le mildiou. On peut dire que l'état sanitaire de nos vignes est exceptionnel. Le raisin est parfait, je pense que cette année sera un bon millésime. Nous avons été sélectionnés pour le Sauvignon, le Cabernet Sauvignon, le Merlot et la Syrah. Au nom de tous les coopérateurs je peux dire que c'est gratifiant pour l'effort fourni tout



« 2007, un état
sanitaire
des vignes
exceptionnel ».



au long de l'année» précise-t-il.

Actuellement, la ville de Mèze compte environ 900 hectares de vignobles. 400 hectares sont cultivés par les coopérateurs qui, en 2006, ont produit 25 000 hectolitres (contre 110 000 dans les années 80).

A Mèze, la viticulture ne se limite pas aux activités de la cave coopérative, loin s'en faut. Il faut souligner la qualité du travail accompli par l'ensemble des caves particulières mézoises qui représentent aussi une partie importante du vignoble de la commune et produisent, elles aussi, des vins reconnus et souvent primés.

État civil

Juin 2007

Naissances

LIDIER Ryan, GUTOWSKI Kuba, BRUHAT-BACHE Tahnee, DELMAS Lana, POUJADE Anaïs, LUBRANO-LAVADERA Margot, BONNET Clara, GUIBAL Tymohté, ROMERA Hélène, PENUELA Evann, COMBET Alice, GREVOL Antoine, CROU Mayana, SANCHIZ Lisa, ACHFIGAT Imane, CARAYON Lilou.

Mariages

PAPIOL Jean-Jacques et BACCAGLIONI Chantal, LA BRUNA Olivier et VIDAL Lucie, AYDEMIR Métin et ARNAUD Laëticia, GARS Christophe et BERSON Emmanuelle, FICHES Xavier et QUEROY Isabelle, FIN

Cédric et ARJO Priscilla, HIGOUNINC Mario et BOVAGNET Alexandra, BERNARD Serge et MARTINEZ Dominique.

Décès

ROSSI Alice 83 ans divorcée PREVIEUX, SERRE Marcel 79 ans époux BAROLLE, ALAUZET Emilie 103 ans veuve GOUTIERES, LICCIARDI Louis 72 ans époux DEBERGUES.

Juillet 2007

Naissances

AUDIBERT Anna, CROUZET Justine, MORENO Camille, ALRAN Romain, RAVEL Dorian, EL MESSAOUDI Abderrahman, EXPERT Emilie.

Mariages

NICOLAS Numa et NEBOUX Vaness, TUIL

Arnaud et SIZORN Vanessa, MATTIA Vincent et MINARRO Lucie, CIUCCA Daniel et FARGIER Marie-Christine.

Décès

ASTIER René 67 ans époux LARGAUD, SOL Alain 54 ans époux BUENO, BRYN Rolande 88 ans divorcée LHENORET, GAVEN René 88 ans époux BENEZECH.

Août 2007

Naissances

BOUTET Julie, SALIOU Aliocha, MARRAGOU-DUSFOUR Agate, TANGÜC Shivane, TOUSSAIN Noémie, LEQUEVRE Sacha, ANTON Jennyfer.

Mariages

BERNHEIM Olivier et ELBAZ Carine, CHAUMIER Pascal et VIRENQUE Mélanie,

VINCENT Fabien et CARTIER Marjorie, BARON David et CANABATE Christelle, SALMON Tony et LIDIER Lindsey, BLAQUIERES David et FERNANDEZ Nathalie, PRUVOT Florent et GAILLARD Jessica, BRUNO Sébastien et VEYRAC Mireille, RUE Teddy et HIDALGO Virginie.

Décès

NEIDHOFER Léon 73 ans veuf SAGGINI, BOUSQUET Jean-Marc 44 ans époux ESPESO, HOCINE Bernard 66 ans époux SOLIGNAC, VEAS PEREZ de TUDELA Louis 92 ans veuf GARCIA, PRADELLE Marie 86 ans épouse BAUME, ALBANO Andrée 75 ans divorcée PERULLI, FOURMAUX Michel 59 ans époux CHEVRIAUX, VERRECCHIA Nicole 69 ans épouse PETITCOLIN, GUCCIONE Marie 80 ans épouse APREA, CARPENTIER Jeanne 83 ans veuve VIALA, SANCHEZ Antoine 79 ans célibataire.

Brèves

Mammobile

Pour les femmes de 40 à 74 ans, le Mammobile effectuera deux campagnes de dépistage du cancer du sein à Mèze, le vendredi 23 novembre 2007 puis les 8 et 9 janvier 2008 de 9h à 18h sans interruption devant le gymnase de la Poste.

TÉLÉTHON 2007

POUR PARTICIPER AUX MANIFESTATIONS MÉZOISES AU PROFIT DU TÉLÉTHON 2007, CONTACTEZ LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE AU 04 67 18 30 53.

Club de tarot mézois

Le club de tarot Mézois souhaite ouvrir ses portes à de nouveaux adhérents. Les membres se réunissent dans la salle municipale de la Cavalerie (rue de l'Horloge) tous les mardis de 14h à 18h et tous les jeudis soir à 20h30.

Contacts :

Noël Pebay 06 10 95 29 60 ou
Michel Brill, 06 81 70 16 59

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

Mèze pour tous ! Unis et solidaires

Au revoir les enfants

Elle se voulait «apolitique», ou du moins tentait-elle grossièrement de s'afficher comme telle... l'association mézoise, dite de parents d'élèves, «Les enfants d'abord» vient d'annoncer la cessation de ses activités. La disparition d'une association censée protéger les conditions d'éducation des enfants à l'école ne peut réjouir personne. Ces associations sont en effet des acteurs incontournables de la vie scolaire. Mais le contexte dans lequel cet arrêt intervient laisse planer quelques doutes, ou pour le moins quelques interrogations sur les réelles motivations de cette structure.

Les enfants après... la campagne électorale ?

Que la fin de l'association «Les enfants d'abord» survienne à quelques mois seulement des prochaines élections municipales est-il seulement le fruit du hasard ? Que la Présidente historique de l'association cède sa place (mais certainement pas son autorité) pour se consacrer à plein temps à la campagne de son époux, candidat de l'opposition aux municipales, est-ce là la meilleure preuve d'apolitisme ? Que les membres de cette association se démobilisent subitement et massivement est-il réellement sans lien avec la proximité des élections ? Une partie de ces membres est-elle désormais trop occupée par la campagne électorale pour se consacrer aux enfants de Mèze ou est-elle simplement lassée de servir une liste électorale sous couvert de soutenir les parents d'élèves ? Certains ont-ils simplement été abusés sur les réelles intentions de l'association ? Enfin, et surtout, peut-on se servir de l'intérêt des enfants et des attentes des parents d'élèves à seules fins de lobbying politique ?

Placer ces pions, occuper tous les terrains, créer des réseaux d'influence, faire de l'entrisme dans divers organismes en lien avec la vie locale... tout cela fait malheureusement partie des petites manœuvres politiques. Le faire au détriment de la vie scolaire, c'est sans nul doute franchir les limites.

Nous préférons croire que les véritables raisons de la disparition des enfants d'abord se trouvent dans une impuissance chronique à critiquer la qualité de l'action municipale en faveur de la jeunesse et de la vie scolaire, à contester l'attention portée par la Ville aux attentes des parents d'élèves comme à celles des enseignants, ou encore à nier les efforts considérables de la Municipalité pour que les élèves de Mèze bénéficient des meilleures conditions de scolarité.

Le groupe de la Majorité Municipale



Citoyens ! pour l'avenir de Mèze, vos idées nous intéressent www.citoyens-meze.com
citoyens@aol.com
Gilles PHOCAS : 06 09 58 90 95



G. Leclerc



Y. Lardat



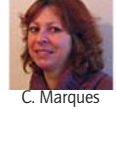
P. Imbert



A. Sacaze



A. Baume



C. Marques



Je tenais à vous souhaiter en mon nom et au nom de toute l'équipe une bonne rentrée. C'est une période chargée, rentrée scolaire, reprises des activités associatives, impôts à payer (et quels impôts !), etc....

D'un naturel optimiste et tourné vers l'avenir j'avais souhaité vous parler du programme sur lequel planchent les 12 groupes de travail représentés par une soixantaine d'habitants passionnés et engagés dans le devenir de notre ville. Ils analysent le passif et élaborent des propositions cohérentes et chiffrées pour améliorer notre avenir.

Néanmoins, il me faut ici recadrer 3 points sur lesquels le maire nous a dernièrement attaqués.

1 - Il prétend qu'il n'y a jamais eu d'affaire « ECOSITE »

2 - Il censure notre tribune libre de juin 2007

3 - Il colporte à tort le fait que nous voulons démolir le bâtiment abritant actuellement les halles.

Or notre proposition serait à terme de construire à quelques mètres, des halles modernes et pratiques, et de rendre à ce bâtiment historique son aspect d'origine.

Pour dynamiser notre centre ville, il nous faut savoir concilier modernité avec mise en valeur du patrimoine.

Concernant les 2 premiers points vous trouverez sur notre site Internet, toute l'épopée de cette faillite « municipale » (plainte, incarcération), nommée Ecosite et comprendrez le pourquoi de la censure de juin.

Des personnes comme vous, de toutes sensibilités politiques, de tous âges et de toutes origines, continuent à nous rejoindre pour s'impliquer dans les commissions qui feront le programme de 2008.

Venez nous rejoindre et ensemble construisons l'avenir.

A bientôt,

Gwénaél LECLERE

Contactez-nous ou faites passer votre article
sur le site www.democratie-mezoise.fr

Vainqueur du Grand Prix de la Saint-Louis 2007

Bernard Betti reçoit les honneurs de la Ville.



La passe décisive lors de la finale.



Réception en mairie pour rendre hommage à la victoire de Bernard Betti.

Le dimanche 2 septembre, une semaine après le triomphe de Bernard Betti au Grand Prix de la Saint-Louis, la Ville de Mèze a offert un « tour d'honneur » à son champion.

Un cortège précédé par le Bœuf, rassemblant les deux sociétés de joutes de Mèze, la Nouvelle Lance Mézoise et la Jeune Lance Sportive Mézoise ainsi que tous les supporters, a traversé les rues de Mèze du port à la mairie.

Sous un torrent d'acclamations et d'applaudissements, Bernard

Betti, ému et heureux, arborant fièrement son pavois, a pu mesurer l'impact de sa victoire sur la population mézoise.

La foule des admirateurs s'est ensuite massée dans l'Hôtel de Ville où le maire, et son conseil municipal ont rendu un vibrant hommage à Bernard Betti et, à travers son exploit, à l'ensemble du monde des joutes mézoises. Le maire est revenu sur le palmarès de Bernard Betti qui, avec 69 victoires (70 après sa victoire aux championnats de France 2007), est le joueur mézois le plus titré à ce jour. « 15 ans après ta première victoire à la Saint-Louis, tu as, par ta prestance sur la tintaine, ta joute franche et ta sportivité, confirmé ton statut de légende vivante. La ville de Mèze toute entière est fière de toi ! », a lancé le maire au joueur, devant une assistance visiblement d'accord avec lui. « Jamais deux sans trois. Alors rendez-vous à l'an que ven ! », a-t-il conclu.

Plus ébranlé par tant d'honneurs que par ses adversaires de la Saint-Louis, Bernard Betti a pris la parole pour remercier encore une fois chaleureusement ses supporters.

Agenda des manifestations : Octobre - Novembre - Décembre 2007

OCTOBRE

Du 8 au 14 Toute la journée en ville « Opération brioches » organisée par l'APEI.

Vendredi 12 18h30 au parc du château « Cirque Précaire » par la C^{ie} « Le mort aux dents / La faux populaire ». Création coproduite avec La verrerie d'Alès en Cévennes Pôle Cirque région Languedoc-Roussillon et avec le soutien de Réseau en scène Languedoc Roussillon. Spectacle à voir en famille. Entrée libre.

Lundi 15 18h30 au cinéma municipal le Taurus. "Connaissance du monde" Tunisie « Soyez le bienvenu ». Film de Anne Sophie Tiberghien. Entrée : 6,10€, réduit 5,10€.

Jeudi 18 18h30 au château de Girard, conférence animée par le philosophe Michel Negrell : Spinoza, la béatitude par le concept et par la caresse « Une vie hors du commun ». Entrée libre.

Vendredi 26 18h30 au château de Girard, conférence animée par Jackie Bonnet, maître sommelier de France : « Découverte de nos sensations bachiques ». Entrée libre.

Samedi 27 21h au cinéma municipal le Taurus. Soirée projection / débat dans le cadre de la 3^e édition des « Nuits d'Amnesty : la culture pour les droits humains » – 21h Projection du film « Le mariage de Tuya » de Wang Quan'an (Ours d'or à Berlin en 2007) – 22h Débat « Le gouvernement chinois et les minorités ethniques » animé par Amnesty International Sète. Entrée 3 €.

Mardi 30 16h au château de Girard : « Contes des petits sorciers » par Marie Laure Dubois. De 3 à 8 ans, adultes 6€, enfants 3 €.

Mercredi 31 De 15h à 17h, au foyer municipal, bal Halloween organisé par le Comité des fêtes. De 2 à 12 ans. Entrée libre.

NOVEMBRE

Samedi 3 17h30 au cinéma municipal le Taurus. "La traversée du temps", film d'animation de Mamoru Hosoda, prix spécial du jury Annecy 2007. Tout public – 20h30 "Amer béton", film d'animation de Michael Arias. Pour ados et adultes – 22h30 Conférence ani-

mée par Julien Bastide, journaliste et spécialiste du Manga et de l'animation japonaise.

Jeudi 8 16h au château de Girard. Conférence « Arménie, premier royaume chrétien » par Joseph Colmou, polémologue et professeur de lettres. Entrée libre.

Dimanche 11 89^e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Jeudi 15 18h30 au château de Girard. Conférence animée par le philosophe Michel Negrell : Spinoza, la béatitude par le concept et par la caresse « Dieu, c'est-à-dire la nature ». Entrée libre

Samedi 17 20h30 à la Maison du temps libre. Concert de musique classique « Trio Nat' ». Clarinette, violon et piano. Adultes 6€, enfants 3 €.

Les 17 et 18 Toute la journée. Gymnase de la poste. Tournoi de tambourin en salle minimes/ben-jamins

Mercredi 21 15h à la bibliothèque municipale. Théâtre jeune public - « Victor enfant sauvage » par la C^{ie} « Les voisins du dessus ». Spectacle

organisé en partenariat avec le conseil général de l'Hérault. Entrée libre.

Dimanche 25 Toute la journée: Championnat de la ligue de tamsbourin.

Lundi 26 18h30 au cinéma municipal le Taurus "Connaissance du monde" « Prague, Vienne, Budapest, capitales d'empires ». Film de Michel Drachoussof. Entrée : 6,10€, réduit 5,10€.

DÉCEMBRE

Les 1^{er} et 2 Toute la journée à la salle Bernard Jeu et Gymnase de la Poste. 2^e tour du critérium nationale II de tennis de Table.

Dimanche 2 Toute la journée au foyer municipal, « Noël Gourmand ». Foire des Saveurs. Une cinquantaine de producteurs expose ses produits du terroir : Foie gras, chevreuil, dinde, miel... Organisé par le service tourisme Mèze en Pays de Thau. Animation sur place. Ouvert à tous.

Jeudi 6 18h30 au château de Girard. Conférence animée par le

philosophe Michel Negrell : Spinoza, la béatitude par le concept et par la caresse « Avant tout : réformer l'entendement et le rendre apte à comprendre les choses ». Entrée libre.

Les 7, 8 et 9 Toute la journée partout en ville. Téléthon.

Les 13 et 14 De 11h à 20h au foyer municipal, don du sang.

Vendredi 14 18h30 au château de Girard. Conférence animée par Jackie Bonnet, maître sommelier de France « Le vin et la fête ». Entrée libre.

Lundi 17 18h30 au cinéma municipal le Taurus "Connaissance du monde" « Le Mexique terre sacrée ». Film de Michel Aubert. Entrée 6,10€, réduit 5,10€.

Mercredi 19 17h30 à la Maison du temps libre. Théâtre tout public « Le k-baré », spectacle imaginaire clownesque et poétique par la C^{ie} Blabla productions. A partir de 3 ans. Adultes 6€, enfants 3 €.

Lotos tous les dimanche à 17h30 au Foyer municipal.



Une image, Une histoire

Joutes languedociennes

Par Alain Cambon

Le Grand Prix de la Saint-Louis à Sète Un sacré tournoi... ou un tournoi sacré ?



1919 : Joseph MOLINIER dit « le Pabour », ex aequo avec Sauveur LIPAROTI (Sète) dit « l'esquimau ».

Créé en 1846, le tournoi de joutes de la Saint-Louis, se déroule au mois d'août, le lundi de la fête de Sète devant plus de 15 000 personnes massées sous la canicule autour du « cadre Royal ». Il est aujourd'hui l'un des tournois les plus prestigieux des Joutes Languedociennes. Il offre au vainqueur le statut de grand champion, et l'immortalise au Panthéon Sétois des seigneurs de la tintaine. Le Grand Prix de la Saint-Louis bénéficie d'une notoriété croissante. Ce tournoi organisé par la ville de Sète, de plus en plus médiatisé, de plus en plus populaire, s'est imposé comme la vitrine des joutes Languedociennes à travers la France et même au-delà. Pour les

jouteurs, il est incontestablement la compétition à gagner, celle dont le nom du vainqueur restera à jamais gravé dans l'histoire de ce sport. La Saint-Louis, c'est aussi une vitrine de l'identité culturelle et des traditions méridionales.

Du fait de son règlement et de sa spécificité, le tournoi de la Saint-Louis n'est pas officiel. Il n'est donc pas inscrit au calendrier du championnat de la ligue. Cela n'entame pas l'intérêt sportif et l'enthousiasme débordant que témoignent les Chevaliers de la Tintaine à ce grand prix où le chauvinisme est de mise. Pour que la Saint Louis soit pleinement réussie, que la fête soit belle, il faut qu'un Sétois, tel un

gladiateur dans l'arène, en sorte triomphant. Pour rester maître chez eux, dans « le cadre Royal » et remporter « leur tournoi », tant convoité par les jouteurs « étrangers » de Mèze, Frontignan, Agde, Balaruc, Palavas, Grau du Roi, etc. les jouteurs Sétois décuplent leur ardeur et vendent chèrement leur peau. Si, malheureusement, la victoire leur échappe, seul un grandissime champion « étranger » béni des dieux ce jour là, peut en être l'auteur, au terme d'une magistrale prestation. Il va inexorablement plonger la grande famille des joutes sétoises dans le doute et l'amertume de la défaite. Mais cela n'empêchera pas les Sétois d'honorer avec faste et convivialité le vainqueur du jour.



1950 : Adrien BERNARD dit « le Gros Bernard », ex aequo avec Antonin GIORDANO (Sète).



1982 : Georges BAEZA dit « le Tchoulo ».



1977 : Jean SANCHEZ dit « le Gaucher ».

Les Jouteurs Mézois vainqueurs de la Saint-Louis

De tous temps, chaque génération mézoise fournit sa pléiade de bons jouteurs régionaux. La liste serait trop longue à énumérer. Pour ce qui concerne le Grand Prix

de la Saint-Louis, ils sont cinq grandissimes champions mézois bénis des dieux, à avoir remporté le trophée. On peut même en ajouter un sixième, Marcel Alexandre dit « le Balinguet », grand favori du tournoi en 1925, interrompu à cause de la nuit alors qu'il ne restait que 4 jouteurs.

Parmi les six belles victoires mézoises citées plus haut, on notera l'exploit remarquable de Bernard Betti, qui remporte quinze ans après la première une deuxième Saint-Louis, ainsi que la victoire homérique de Joseph Molinier, après plus de 45 passes qui ont marqué les annales de ce fabuleux tournoi. Il fut déclaré vainqueur ex-aequo avec Sauveur Liparoti (qui sera plus tard le Grand Père du Mézois Jean Marie Sabatier, grand jouteur lui aussi).

Victoire Homérique de Joseph Molinier en 1919

Le Petit Méridional du mercredi 27 août 1919 relate la performance de Joseph Molinier en le qualifiant de « héros de la journée ». Voici quelques extraits :

« Pour se qualifier, Joseph Molinier avait jeté : Chaffiol (Sète) au bout de 5 passes, Alibert (Sète), après 2 passes et R. Sauvare à la première passe. Aux revanches il lui faudra 11 passes pour tomber à l'eau le sétois François Eychenne. En demi-finale, c'est à la sixième passe qu'il élimine Emile Galinaro (Sète). La finale sera alors une lutte acharnée entre les deux derniers champions : Joseph Molinier (Mèze) dit « le Pabour » et Sauveur LIPAROTI dit « l'Esquimau ». Finale interminable, après une série de plus de 20 passes grandioses, le public étant aussi fatigué que les deux jouteurs, et la nuit approchant, on décide de partager le prix.

Molinier, héros, de la journée après avoir fait 45 passes durant le tournoi, avait la poitrine en sang ».

« Chapeau à tous nos Champions Mézois... » Musique s'il vous plaît ! En avant la bleue !



1992, 2007 : Bernard BETTI dit « le Colosse Mézois ».

Retour sur l'été

Cette année encore l'été mézois a été rythmé par une multitude de manifestations festives, culturelles et sportives dont la popularité ne se dément pas. Au centre de cette activité estivale, toute l'équipe du comité des fêtes s'est une nouvelle fois investie pour orchestrer plus de cinquante événements du 14 au 22 août.



Le Mézois Thomas Roméro et ses danseuses ont offert avec leur formation « **Patio Andaluz** » deux spectacles de flamenco de qualité. Olé !



La traditionnelle retraite vénitienne, les animaux totémiques, les penas, les jouteurs, les joueurs de tambourin et une farandole de lampions multicolores...



Les sportifs Mézois récompensés. Cette année 28 distinctions ont été remises à des sportifs individuels, 3 aux équipes de tambourin et 6 aux équipes de tennis qui ont porté haut les couleurs de Mèze dans leurs disciplines respectives.

Repas dansant au Sesquier pour les aînés. Les bénévoles du comité des fêtes ont servi un repas champêtre à plus de 400 personnes.



Fête des associations. Le dimanche 2 septembre, 67 associations Mézoises présentaient leurs activités dans le parc du Château. L'engouement que génère cette manifestation municipale est toujours croissant.



Immense affluence pour la 3^e édition du **Rétro Thau**, organisé par l'ACEM les 15 et 16 septembre. Plus de 150 véhicules anciens, militaires et de belles américaines paraissent en ville.



Deux grands tournois régionaux de joutes organisés par les sociétés mézoises : **le Challenge Adrien Bernard et le Challenge Molinier Sil.**



Festival de l'huître. La cité conchylicole honorait ses produits pour la 14^e année consécutive. Un rendez-vous qui a rassemblé plus de 3000 personnes grâce à l'implication de nombreux bénévoles.



Pour sa 17^e édition, le festival de Thau a accueilli plus de 15 000 spectateurs sur les concerts de Mèze, Marseillan et Frontignan.

Pierre Chastan honoré par la Ville

Pour rendre hommage au navigateur Pierre Chastan et à son engagement hors du commun pour la préservation de l'environnement, la Ville de Mèze a réalisé une plaque. Elle a été posée le 22 juillet sur la jetée du port de Mèze par le maire et son premier adjoint.





Culture

Saison culturelle 2007/2008 : demandez le programme !

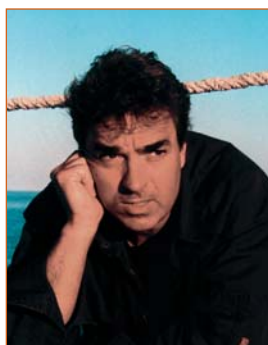


D'octobre 2007 à juillet 2008, la Ville de Mèze propose une trentaine de rendez-vous artistiques éclectiques avec du cirque, du théâtre, des concerts, mais aussi des conférences et ateliers. Le programme complet de la saison culturelle, illustré avec espièglerie par l'artiste François Bouët, est distribué avec ce bulletin municipal.

Concert

Soirée Nostalgie... Les années 60 à 80
Carte blanche à Christian Delagrance

Retrouver ou découvrir, dans une ambiance conviviale et festive, les chansons qui ont marqué toute une génération. Avec Christian Delagrance, Pascal Danel, Gilles Dreux, Jean-Paul Cara, Jean-François Michael, Bernard Sauvat... pour un spectacle entièrement consacré aux succès des années 60 à 80.



Christian Delagrance.

Samedi 10 novembre 2007 à 21h. Entrée 15 €.
Complexe sportif Bernard Jeu

Conférences

Le philosophe **Michel Negrell** propose, pour la saison 2007/2008, un cycle de conférences sur « Spinoza - La béatitude par le concept et par la caresse ». Entrée libre.

- **Jeudi 8 octobre** à 18h 30 au château de Girard « Une vie hors du commun »
- **Jeudi 15 novembre** à 18h30 au château de Girard « Dieu, c'est-à-dire la nature »
- **Jeudi 6 décembre** à 18h 30 au château de Girard « Avant tout : réformer l'entendement et le rendre apte à comprendre les choses »



Jackie Bonnet, maître sommelier de France propose une série de sept conférences sur les Découvertes de nos sensations bachiques. Entrée libre.

- **Vendredi 26 octobre** au château de Girard « Le vin source d'inspiration »
- **Vendredi 14 décembre** à 18h30 au château de Girard « Le vin et la fête »

Joseph Colmou, polémologue et professeur de lettres donne une conférence intitulée « Arménie, premier royaume Chrétien ».

- **Jeudi 8 novembre** à 18h30 au château de Girard. Entrée libre.

« Victor enfant sauvage »

C^{ie} Les Voisins du Dessus

En 1800, un enfant nu est capturé dans la forêt. La science le déclare idiot. Le docteur Itard et sa gouvernante vont le recueillir, se dresser contre ce verdict absurde et lutter contre cette condamnation fatale. Ils vont prouver qu'il y a encore quelque chose à faire. A force de recherche, d'invention, de doute et de difficulté, Victor va progresser, autant que possible. Cette création, plus qu'un simple spectacle de marionnettes pour enfants, est le récit de cette formidable aventure humaine : celle de l'espoir fondé sur l'enjeu essentiel de l'éducation et de la culture.



Mercredi 21 novembre. Bibliothèque municipale, 15h. Entrée libre.

Contes des petits sorciers

Un vol de sorcières vient de passer dans un nuage de poussière de balai... Amies des ogres, des fantômes et autres malins, elles s'amusent lorsqu'on a peur et ricanent quand les enfants pleurent. Entre deux potions et quelques recettes secrètes volées, on déguste de drôles de contes : des histoires où l'on apprend tout sur les sorcières. Comment les reconnaître, comment leur échapper et pourquoi ne pas voler leurs formules magiques ?



Mardi 30 octobre à 16h au château de Girard. Entrée 6 € pour les adultes et 3 € pour les enfants. Contes jeune public : de 3 à 8 ans.
Création Par Marie-Laure Dubois – Des trucs pas vrais.

